



Suspension permis

Par tristan

Monsieur

J'ai eu une suspension de 6 mois suite controle police, passé au tribunal on m'a dit que j'avais finalement 4 mois de suspension et arrivé à la préfecture on me dit qu'en tant que jeune conducteur - 11 mois et demi lors de l' incident - il faudrait que je repasse le permis dans un an !L'avocat m'avait dit en sortant de l'audience : 2 solutions soit tout récupérer au terme des 4 mois soit tout repasser! Pouvez vous m'éclairer.

merci vivement pour votre réponse